

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2013

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée extraordinaire du conseil d'administration du Réseau de transport de la Capitale (ci-après le «RTC»), tenue le 13 décembre 2013, à 9 h 45, au siège du RTC, 720, rue des Rocailles, Québec.

Sont présents : Rémy NORMAND, président
Marie France TRUDEL, vice-présidente (par conférence téléphonique)
Suzanne VERREAULT (par conférence téléphonique)
Dominique TANGUAY (par conférence téléphonique)
Anne CORRIVEAU (par conférence téléphonique)
Laurent PROULX (par conférence téléphonique)
Myriam RÉGNIER (par conférence téléphonique)
Yvan BOURDEAU (par conférence téléphonique)

FORMANT QUORUM

Sont aussi présents : M^e Stéphanie DESCHÊNES, secrétaire générale adjointe
Alain MERCIER, directeur général

1. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 13-167

Sur proposition de Mme Myriam Régnier, appuyée par Mme Dominique Tanguay, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2. Attribution de contrat – services professionnels en médecine industrielle

Résolution 13-168

*Sur proposition de M. Yvan Bourdeau, appuyée par Mme Marie France Trudel, il est résolu d'attribuer un contrat de services professionnels en médecine industrielle à **Service de santé Medisys S.E.C.**, soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage, pour un montant n'excédant pas 180 930 \$, aucune taxe n'étant applicable, pour une période de deux (2) ans débutant le 1^{er} janvier 2014, le tout, conformément aux documents d'appel d'offres, les sommes requises étant disponibles au poste budgétaire 1-40-45-450-810-83300.*

Adoptée à l'unanimité

3. Attribution de contrat – services professionnels d'une firme d'actuares

Résolution 13-169

*Sur proposition de Mme Myriam Régnier, appuyée par Mme Anne Corriveau, il est résolu d'attribuer un contrat pour les services professionnels d'une firme d'actuares à **AON Hewitt**, soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage, pour un montant n'excédant pas 244 166,50 \$, incluant les taxes nettes applicables, pour une période de trois (3) ans débutant le 1^{er} janvier 2014, plus une option de renouvellement pouvant aller jusqu'à deux (2) ans, le tout, conformément aux documents d'appel d'offres, les sommes requises étant disponibles aux postes budgétaires 1-20-01-011-810-83100, 1-40-01-011-810-83100, 1-40-43-431-810-83100, 1-40-45-450-810-83100, 1-40-42-420-810-83100.*

Adoptée à l'unanimité

4. Nouvelle grille d'évaluation lors d'appel d'offres pour services juridiques

Résolution 13-170

Sur proposition de Mme Marie France Trudel, appuyée par Mme Suzanne Verreault, il est résolu d'approuver la grille d'évaluation pour la fourniture de services juridiques jointe en annexe du document n° 4 du dossier de la présente assemblée, dont copie est versée au dossier pour faire partie intégrante de la présente résolution et de modifier en conséquence la Politique d'achat du RTC, adoptée par la résolution n° 03-18, en date du 26 février 2003, en ajoutant, à l'annexe 1 (A), cette grille d'évaluation n° 15.

Adoptée à l'unanimité

5. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 10 h.

Rémy Normand, président

Stéphanie Deschênes, secrétaire générale adjointe